

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/90

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 24
Suppléants votants : 00
Procurations : 09
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle polyvalente de Flavignac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 novembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, M. RICHIGNAC Guillaume (procuration de Mme Eliane JACQUEMENT), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence (procuration de M. GOUDIER Jean-Louis), M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie, M. LE GOFF Jean (procuration de Mme LANTERNAT Floriane), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), M. DELOMENIE Bernard (procuration de M. CUILLERDIER Simon), M. DOGNON Jean-Bernard.

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme ARNAUD Claudine

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme LACORRE Valérie, Mme LANTERNAT Floriane, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. LE GOFF Jean

Objet : Abonnement à DOCTRIPPER - Plateforme pour favoriser le recrutement des professionnels de santé sur le territoire

Exposé :

L'offre de soins sur l'ouest du territoire intercommunal se dégrade et devient très préoccupante avec notamment la perte de médecins généralistes en 2025 et 2026. Sur l'est du territoire, l'offre de soins reste « acceptable ». Toutefois des démarches de recherche de médecins généralistes sont en cours sur certaines communes. Par ailleurs, certains professionnels de santé s'inquiètent pour l'avenir et le maintien d'une offre de soins suffisante.

Doctrigger est une plateforme qui met en relation les étudiants et jeunes diplômés en santé, les professionnels de santé et les collectivités locales pour faciliter les stages, les remplacements et les premières installations dans les zones sous-dotées.

Cette application permet :

- pour les professionnels de santé installés de rendre leurs offres de stage, remplacement... plus attractives et d'augmenter les chances de trouver un candidat.
- pour les collectivités de compléter les offres des professionnels en valorisant le territoire. Les candidats séduits par le mode de vie local seront plus à même de revenir ou de faire eux-mêmes la promotion du territoire auprès de leurs connaissances.
- pour les jeunes soignants (étudiants ou jeunes diplômés) d'accéder à des offres attractives assorties d'nombreux avantages locaux.

Le montant de l'abonnement pour 2 ans, pour les EPCI est de 10 000 € TTC.

Un financement de 50% maximum par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain est mobilisable.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20251125-D2025-90-DE
Date de réception préfecture : 28/11/2025

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** que la communauté de communes s'abonne à Doctriper pour 2 ans,
- **autorise** le Président à solliciter une subvention de 50% auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain,
- **autorise** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 25 novembre 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

